

## Faits saillants #2

En suivi de l'ADD du 8 octobre 2024

### **Journée mondiale des enseignants**

C'est jeudi que le 4 à 7 « bière et pizza » se tiendra sous le chapiteau chauffé dans notre stationnement. L'acquisition de la permanence de 38 membres sera soulignée. Aussi, nous aurons la visite de la nouvelle 1<sup>re</sup> vice-présidente de la FSE, Karine Nantel. Il n'est pas obligatoire d'être inscrit pour participer. Amenez des collègues avec vous. L'activité est entièrement gratuite.

### **Tâche**

Après avoir discuté avec le Service des ressources humaines, il y a eu des modifications du formulaire :

- La colonne récréation a été effacée.
- Les heures pour les journées pédagogiques passent de 100 à 108 heures.

Il n'y a aucune d'obligation à signer le formulaire.

### **Nouveau visuel FSE**

Notre fédération modifie le visuel dans ses futures communications. Tant sur les imprimés qu'en format web, il y a maintenant une certaine uniformisation dans les formes et couleurs. Le tout est mis en place graduellement. Nouveau slogan « *Nos profs, notre devoir* ».

### **Francisation**

Nous allons interpeller le Centre de services afin qu'il dépose son cadre de référence, dans le but de faciliter l'intégration des élèves allophones en classe régulière. Nous allons notamment questionner le protocole d'accueil et l'évaluation langagière et mathématique.

### **Mentor+**

Dans les prochaines semaines, un questionnaire sera envoyé à tout le personnel enseignant concernant le rôle des mentors+ dans leur établissement. Nous espérons une grande participation.

### **Formation des comités**

Nous avons fait plusieurs interventions avec le Centre de services scolaire concernant la présence d'une direction adjointe dans les CPPE. C'est non. La composition du CPPE est précisée dans l'entente locale : la direction adjointe n'en fait pas partie.

Pour le comité école EHDAA, il est composé de la direction ou son représentant et seulement 3 membres du personnel enseignant. Une personne ressource (TES, éducatrice ou professionnelle) peut se joindre au comité. C'est l'entente nationale qui cadre ce comité.

**Comités syndicaux :**

Les comités statutaires ont été formés. Il reste une place disponible au comité des finances. Si une personne est intéressée, elle peut nous en faire part en communiquant avec le Centre syndical.

Aussi, votre organisation syndicale désire démarrer 2 autres comités : *Comité de l'action féministe et Comité des jeunes et de la relève syndicale*. Communiquez avec nous si vous désirez joindre l'un ou l'autre de ces comités.

**L'offensive professionnelle et pédagogique :**

Afin d'appuyer les actions de la FSE, il est possible que vous soyez sollicités pour répondre à de courts sondages. La collecte de données est importante afin de supporter nos revendications.

**Consultation calendrier scolaire 2025-2026 :**

À la demande du Centre de services et en lien avec la nouvelle convention, il est nécessaire de devancer cette consultation. La consultation se fait toujours en deux étapes comme le prévoit notre entente locale :

1. Début et fin de l'année
2. Répartition des journées pédagogiques

Cette année, les journées pédagogiques du début et de la fin d'année ont été ajoutées dans la 1<sup>re</sup> consultation. Ainsi, cela permettra de faciliter les discussions dans le milieu. Nous souhaitons recevoir les commentaires des équipes-école au plus tard le 8 novembre.

[Consulter les calendriers scolaire 2025-2026](#)

Vous désirez obtenir de l'information ou des précisions sur l'un ou l'autre de ces sujets? N'hésitez pas à communiquer avec nous : 418-662-7692. Il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.